

Salariés de l'ADAPEI 64 vous êtes ayant droit à l'Association CSF - Profitez du partenariat avec votre Comité d'Entreprise pour un maximum d'avantages !

Projet immobilier ?

Bénéficiez d'un accompagnement sur mesure tout au long de votre projet immobilier (négociation, gain de temps, accès au crédit facilité, la prise en main de votre dossier).
Pour les premiers projets immobiliers, mais également pour l'achat de résidences secondaire ou le rachat de prêt.

Plusieurs prêts en cours ?

Le CSF peut vous permettre de regrouper vos crédits afin de réduire vos mensualités. Nous étudions ensemble la meilleure solution pour optimiser votre budget.

Un nouveau projet personnel ?

Bénéficiez pour vos projets personnels d'offres exclusives, adaptées à vos besoins. Profitez également de l'offre qui vous est réservée dans le cadre du partenariat pour bénéficier de 2000€ sur 24 mois à 1%.

Bénéficier de tous les avantages de la Carte CSF PLUS :

Défense Pénale et Recours Professionnels	Soutien scolaire
Information Juridique	Garde d'enfant
CLUB CSF	Assurance Scolaire RC + IAC
Réductions AUTO	Protection Juridique
Bilan Patrimonial	Accompagnement administratif
CSF Voyages	Garantie budget « coups durs »
Réductions CAMIF	Analyse devis AUTO

Droits d'entrée :

22€ une seule fois

Cotisation :

45€ une fois par an pour le foyer soit 3.75€/mois

Contactez vite votre conseiller au 05 59 27 95 53 pascual@csf.fr ou 06 80 36 11 18

Découvrez l'ensemble de nos services <https://www.csf.fr/ce-adapei64>

